



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)**, sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Reprise anticipée des résultats
de l'exercice 2010 et affectation
provisoire du résultat
de fonctionnement
et d'investissement et des restes
à réaliser de l'exercice 2010

N° 000388

Question n°1 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président expose qu'en application de l'instruction M14, il appartient au Conseil communautaire de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé, par une délibération spécifique.

Il précise dès lors que les résultats pouvant être estimés à l'issue de l'année budgétaire, avant l'adoption du Compte Administratif et du Compte de Gestion, le Conseil communautaire, au titre de l'exercice clos, peut procéder à la reprise anticipée des résultats.

Conformément aux règles comptables en vigueur, un excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'Investissement compte tenu des restes à réaliser.

Monsieur le Rapporteur propose donc de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 de la façon suivante :

SOUS-PREFECTURE BEZIERES

REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

BUDGET PRINCIPAL :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Excédent de Fonctionnement	3 386 907,31 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	-1 292 231,66 €
RESTES A REALISER	
Dépenses	7 737 103,75 €
Recettes	7 737 103,75 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
1) Affectation à la section d'Investissement	2 000 000,00 €
2) Excédent de fonctionnement reporté	1 386 907,31 €

TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Excédent de Fonctionnement	1 084 975,57 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	- 75 874,34 €
AFFECTATION PROVISoire DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
1) Affectation à la section d'Investissement	76 000,00 €
2) Excédent de fonctionnement reporté	1 008 975,57 €

PAEHM « LE PUECH » A PORTIRAGNES :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Excédent de Fonctionnement	212 975,30 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	-446 142,52 €

PAEHM « DE LA CROUZETTE » A SAINT THIBERY :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Excédent de Fonctionnement	225 189,13 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	-28 984,69 €

PAEHM « DES PRADELS » A POMEROLS :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Excédent de Fonctionnement	163 668,92 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	- 207 876,10 €

PAEHM « DE LA CAPUCIERE » A BESSAN :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Excédent de Fonctionnement	481 934,05 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	-1 322 181,20 €

PAEHM « LES CLAIRETTES » A ADISSAN :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Résultat de Fonctionnement	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	- 54 732,83 €

PAEHM « PARC TECHNOLOGIQUE » A SAINT THIBERY :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Résultat de Fonctionnement	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	- 212 316,80 €

PAEHM « L'AUMORNE » A FLORENSAC :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Résultat de Fonctionnement	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	-337 982,16 €

PAEHM « LE ROUBIE » A PINET :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Résultat de Fonctionnement	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Solde d'exécution négatif d'Investissement	-17 158,00 €

PAEHM « LA MEDITERRANEENNE » A AGDE :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2010	
Résultat de Fonctionnement	0,00 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2010	
Résultat d'Investissement	53 733,55 €

Les membres du Conseil communautaire sont invités à prendre en compte, provisoirement, les résultats d'investissement et les restes à réaliser, constatés à la clôture de l'exercice 2010, dans les conditions définies ci-dessus.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son vice-président,

Après en avoir délibéré,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 29 mars 2011,

DECIDE A L'UNANIMITE

- ✓ **Budget principal de la CAHM :** d'affecter provisoirement le résultat excédentaire de la Section de Fonctionnement du Budget principal 2010 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, qui s'élève à 3 386 907,31 € comme suit :
 - Excédent de Fonctionnement reporté : 1 386 907,31 €
 - Affectation à la section d'Investissement : 2 000 000,00 €

- ✓ **Budget annexe « Transport Hérault Méditerranée » :** d'affecter provisoirement le résultat excédentaire de la Section de Fonctionnement du Budget annexe « Transport Hérault Méditerranée » 2010 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, qui s'élève à 1 084 975,57 € comme suit :
 - Excédent de Fonctionnement reporté : 1 008 975,57 €
 - affectation à la section d'Investissement : 76 000,00 €

- ✓ **Budget annexe PAEHM « du Puech » à Portiragnes :** de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Excédent de Fonctionnement : 212 975,30 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : - 446 142,52 €

- ✓ **Budget annexe PAEHM « La Crouzette » à Saint Thibéry** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Excédent de Fonctionnement : 225 189,13 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : - 28 984,69 €

- ✓ **Budget annexe PAEHM « Des Pradels » à Pomerols** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Excédent de Fonctionnement : 163 668,92 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : -207 876,10 €

- ✓ **Budget annexe PAEHM « La Capucière » à Bessan** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Excédent de Fonctionnement : 481 934,05 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : - 1 322 181,20 €

- ✓ **Budget annexe PAEHM « Les Clairettes » à Adissan** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Résultat de Fonctionnement : 0,00 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : -54 732,83 €

- ✓ **Budget annexe du Parc Technologique à Saint Thibéry** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Résultat de Fonctionnement : 0,00 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement - 212 316,80 €

- ✓ **Budget annexe « L'AUMORNE » à Florensac** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Résultat de Fonctionnement : 0,00 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : - 337 982,16 €

- ✓ **Budget annexe « LE ROUBIÉ » à Pinet** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Résultat de Fonctionnement : 0,00 €
 - Solde d'exécution négatif d'Investissement : - 17 158,00 €

- ✓ **Budget annexe « LA MÉDITERRANÉENNE » à Agde** : de reprendre de façon anticipée les résultats de l'exercice 2010 :
 - Résultat de Fonctionnement : 0,00 €
 - Résultat d'Investissement : 53 733,55 €

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 33

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du Budget principal de la
CAHM et des restes à réaliser

N° 000389

Question n°2 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville** (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Budget principal de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et précise que le vote s'effectue par chapitre et par opération, sur la colonne « Propositions nouvelles ».

La balance générale du Budget Primitif 2011 de la CAHM se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	19 982 836,25 €	19 982 836,25 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	45 989 635,31 €	45 989 635,31 €

SOUS-PREFECTURE L'HERAULT

RECULE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

Il est, également, proposé d'acter la reprise des Restes à Réaliser de la section d'investissement correspondant :

- ✓ en dépenses : aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre de l'exercice 2010 telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements,
- ✓ et en recettes : aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Ils sont estimés à l'issue de l'année budgétaire, avant leur adoption au Compte Administratif.

Le Conseil communautaire, au titre de l'exercice clos en section d'investissement, peut procéder à la reprise anticipée des restes à réaliser au Budget Primitif 2011.

BUDGET PRINCIPAL	RESTES A REALISER
Dépenses	7 737 103,75 €
Recettes	7 737 103,75 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son Président,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,

Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de la façon suivante :

Budget Primitif 2011 du Budget principal de la CAHM			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	8 430 090,94 €	UNANIMITE DES VOTANTS Pour : 33 Abst. : 9 (MM. SERS J.-Ch. GAUDY V. ROQUES J. MARHUENDA P. MONEDERO R. Mmes BUCHACA J. PUIG N. MM. JOVIADO L. HOULES P.)
012	Charges de personnel	11 700 000,00 €	
014	Atténuation des produits	4 023 248,03 €	
65	Autres charges de gestion courante	19 084 440,77 €	
66	Charges financières	737 940,18 €	
67	Charges exceptionnelles	6 800,00 €	
023	Virement à la section d'Investissement	400 000,00 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	1 607 115,39 €	
TOTAL.....		45 989 635,31 €	
RECETTES			VOTE
70	Produits des services	125 441,00 €	UNANIMITE DES VOTANTS Pour : 33 Abst. : 9 (MM. SERS J.-Ch. GAUDY V. ROQUES J. MARHUENDA P. MONEDERO R. Mmes BUCHACA J. PUIG N. MM. JOVIADO L. HOULES P.)
73	Impôts et taxes	31 768 406,00 €	
74	Dotations et participations	12 639 249,00 €	
75	Autres produits de gestion courante	15 000 ,00 €	
013	Atténuation de charges	49 632,00 €	
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	
002	Résultat reporté 2010	1 386 907,31 €	
TOTAL.....		45 989 635,31 €	

Budget Primitif 2011 du Budget principal de la CAHM			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00 €	UNANIMITE DES VOTANTS Pour : 33 Abst. : 9 (MM. SERS J.-Ch. GAUDY V. ROQUES J. MARHUENDA P. MONEDERO R. Mmes BUCHACA J. PUIG N. MM. JOVIADO L. HOULES P.)
204	Subventions d'Equipement versées	623 217,00 €	
21	Immobilisations corporelles	1 094 058,00 €	
23	Immobilisations en cours	265 300,00 €	
	Opérations d'équipement	14 720 667,80 €	
16	Remboursement d'emprunts	1 270 788,79 €	
26	Participations et créances rat.	11 430,00 €	
458	Opérations pour compte de tiers	143,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	75 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €	
001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	1 292 231,66 €	
TOTAL.....		19 982 836,25 €	
RECETTES			VOTE
13	Subventions d'investissement	4 996 381,71 €	UNANIMITE DES VOTANTS Pour : 33 Abst. : 9 (MM. SERS J.-Ch. GAUDY V. ROQUES J. MARHUENDA P. MONEDERO R. Mmes BUCHACA J. PUIG N. MM. JOVIADO L. HOULES P.)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 209 339,15 €	
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	3 870 000,00 €	
1068	Dotations Fonds divers réserves (10)	2 000 000,00 €	
024	Produits des cessions	300 000,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	1 607 115,39 €	
041	Opérations patrimoniales	600 000,00 €	
TOTAL.....		19 982 836,25 €	

- **PREND ACTE** de la reprise anticipée des restes à réaliser 2010 de la section d'investissement ;
- **APPROUVE** le versement de la participation 2011 au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Pézenas-Agde qui s'élève à 15 690 358 €.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

29 AVR. 2011

Affichage effectué le :

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du taux de la
Cotisation Foncière des
Entreprises et du Taux de la
Taxe d'Habitation 2011

N° 000390

Question n°3 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

Transmis à la

Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

RECUE
- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président expose que la Taxe Professionnelle est remplacée par la C.E.T (Contribution Economique Territoriale), composée de la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E).

Il précise que seul le taux de C.F.E est susceptible d'être revu par le Conseil communautaire et propose à l'Assemblée délibérante de ne pas modifier ce taux d'imposition en 2011.

Monsieur le Président indique que par ailleurs, les communautés d'agglomération récupèrent la part de la Taxe d'Habitation perçue auparavant par les départements. Cette nouvelle ressource pour la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée représente un produit estimé à 14 500 000 € avec un taux d'imposition de 10,88 %.

Il précise que la Collectivité reste en attente de notification des bases définitives pour 2011.

Selon les dernières informations connues, il semblerait que les communautés d'agglomérations qui ne sont pas en fiscalité additionnelle n'aient pas de pouvoir fiscal pour modifier ce taux.

En tout état de cause monsieur le Président propose à l'Assemblée délibérante de ne pas faire évoluer cet élément.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil communautaire à se prononcer sur le maintien du Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à 33,40 % et l'adoption du taux de la Taxe d'Habitation à 10,88 % pour l'exercice 2011.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A UNANIMITE

- **DE MAINTENIR** le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises à 33,40 % pour l'exercice 2011 ;
- **DIT QUE** le taux de la Taxe d'Habitation de l'ancienne part départementale reste à 10,88 % pour l'exercice 2011.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



TAUX
FDL
2011

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011

I-1 - PRODUIT DE LA COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) A TAUX CONSTANT :

Bases d'imposition effectives 2010	1	22 171 542	Taux d'imposition de 2010	2	33,40	Taux d'imposition plafonné pour 2011	3	>>>	Bases d'imposition prévisionnelles 2011	4	23 589 000	Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	5	7 878 775
CFE.....														

Pour information :
Part CVAE imposée au profit de l'EPCI
1 062 756

I-2 - RESSOURCES TH & TF A TAUX CONSTANTS :

Bases d'imposition effectives 2010	1		Taux de référence 2010	2		Taux moyens pondérés des communes membres	3		Bases d'imposition prévisionnelles 2011	4		Produit fiscal de référence (col.4 x col.2 ou col.3)	5		Produit 2011 sur fractions de taux transférées (col.4 x col.8b)	10	
Taxe d'habitation.....			17,98			17,98			137 064 000			24 644 107			14 912 563		
Taxe foncière (bâti).....			23,50			23,50			104 877 000			24 646 095					
Taxe foncière (non bâti).			71,09			71,09			2 596 000			1 845 496			89 562		

II - DECISIONS DU CONSEIL DE L'EPCI

Produit nécessaire à l'équilibre du budget	31 641 670	Total allocations compensatrices	1 126 996	Produit taxe additionnelle FNB	291 788	Produit global des IFR	275 953	Produit de la CVAE	2 190 709	DCRTP	8	Produit TH/FNB transféré	10	15 002 125

2. IMPOSITIONS ADDITIONNELLES (FISCALITE MIXTE)

Coefficient de variation proportionnelle (à exprimer avec 6 décimales)	6		Taux de référence (col.2 ou 3 x col.7)	8		Fractions de taux liées au transfert TH/FNB	8b	2	TAUX VOTES (col.8 + col.8b)	9	12	Produit correspondant (col.4 x col.9)	10		Réserve de taux capitalisée	11		Réserve de taux utilisée	12	TAUX VOTE	13	Taux mis en réserve	14
Produit attendu des taxes d'habitation et foncières		51 135 698	0		0	TH	10,88		10,88			14 912 563								33,40			
Produit de référence des taxes d'habitation et foncières		51 135 698	0		0	TFB																	
			0		0	TFNB	3,45		3,45			89 562											

Produit de CFE unique (col.4 x col.13)
Si décision de modifier la durée d'intégration des taux, indiquer ci-contre la nouvelle durée

A, MONTPELLIER Le préfet,

Le DIRECTEUR REG. DES FINANCES PUBLIQUES le

NADINE CHAUVIERE

le 12 AVRIL 2011



A, Saint-Jean le 27 avril 2011
Le président,

DOTATION DE COMPENSATION DE LA RÉFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

I - RESSOURCES FISCALES ET ASSIMILEES

	Montants 2010 avant réforme 1	Montants 2010 après réforme 2
Taxe d'habitation	0	14449204
Taxe foncière (non bâti)	0	89168
Taxe additionnelle au non bâti		299899
Compensation – relais	15513483	
Cotisation foncière des entreprises		7432987

II - ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe d'habitation (Personnes de condition modeste) :

846591

Taxe professionnelle :

a. Réduction des bases des créations d'établissements

126421

59025

b. Exonération en zones d'aménagement du territoire

0

0

c. Exonération en zones franches (DOM)

0

d. Exonération des PME en Corse

III - PRELEVEMENTS & PARTICIPATIONS

Prélèvement au profit du Fonds départemental de péréquation (-)

0

Reversement en provenance du Fonds départemental de péréquation (+)

0

Prélèvement France Télécom (-)

132073

Participation au plafonnement en fonction de la valeur ajoutée (-)

0

IV - CVAE & IFR (art 1519D à 1519H du CGI)

Part de CVAE revenant à l'EPCI

2181805

Taxe sur les éoliennes terrestres

0

Taxe sur la production d'électricité utilisant l'énergie mécanique hydraulique

0

Taxe sur la production d'électricité d'origine nucléaire ou thermique

0

Taxe sur la production d'énergie électrique d'origine photovoltaïque ou hydraulique

1806

Taxe sur les transformateurs électriques

168500

Taxe sur les stations radioélectriques

105647

V - DIVERS (nucléaire)

Abattement d'1/3 sur le foncier bâti (centrales nucléaires)

0

Taxe sur le stockage des déchets nucléaires

0

VI - TOTALISATIONS

TOTAL GENERAL (Rubriques I à IV)

15507831

25634632

DOTATION DC RTP

0

TOTAL APRES DC RTP

25634632

FONDS NATIONAL DE GARANTIE DE RESSOURCES

Prélèvement au profit du GIR (-)

10126801

Reversement GIR d'équilibrage (+)

0



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Taux de la Taxe
d'Enlèvement des Ordures
Ménagères de l'exercice 2011

N° 000391

Question n°4 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYAU * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiou REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président rappelle que par délibération du 11 janvier 2003, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a institué la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) et est devenue membre du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Pézenas-Agde au 1^{er} juin 2003.

Dans ces conditions et dans le cadre d'un dispositif dérogatoire, c'est la CAHM qui fixe chaque année le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et en perçoit directement le produit. Elle reverse ensuite une participation au SMICTOM de Pézenas-Agde.

Il indique que sur proposition du SMICTOM de Pézenas-Agde, les membres du Conseil communautaire sont invités à se prononcer pour maintenir le taux de la TEOM à 15,44 % pour l'exercice 2011.

SOUS-PREFECTURE BEZIER
REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE MAINTENIR** le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 15,44 % pour l'exercice 2011.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 289 HERAULT MEDITERRANEE

Bases exonérées sur délibération : 0

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 101 756 223

Bases prévisionnelles d'imposition : 104 037 695

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE
=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	104 037 695	15,44 %	16 063 420

A MONTPELLIER , le 30 mars 2011

Le Directeur des Finances Publiques,

NADINE CHAUVIERE

A

, le

Le Préfet,

A Saint-Thibéry, le 18/04/11

Le Président,



III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 289 HERAULT MEDITERRANEE

1259 TEOM - I

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
ZONE UNIQUE	002	P	692 210
	003	P	63 035 834
	017	P	359 940
	031	P	3 244 986
	056	P	936 981
	063	P	2 108 404
	068	P	320 135
	101	P	3 489 206
	136	P	1 042 297
	162	P	2 866 575
	182	P	1 201 531
	184	P	544 869
	199	P	8 954 853
	203	P	999 076
	207	P	1 549 356
	209	P	4 233 406
	285	P	474 893
289	P	1 821 283	
332	P	6 161 860	



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi 18 avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du «Transport Hérault
Méditerranée»

N° 000392

Question n°5 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : M. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYAU * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du « TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE » du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 du « TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	176 000,00 €	176 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 114 975,57 €	3 114 975,57 €

SOUS-PREFECTURE BEZIER.
REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du « TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE »*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe du «TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU « TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE »			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	3 004 975,57 €	UNANIMITE
67	Charges exceptionnelles	10 000,00 €	
023	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €	
TOTAL.....		3 114 975,57 €	
RECETTES			VOTE
70	Vente de produits	0	UNANIMITE
73	Produit de la fiscalité	1 880 000,00 €	
74	Subvention d'exploitation	226 000,00 €	
002	Résultat reporté 2010	1 008 975,57 €	
TOTAL.....		3 114 975,57 €	

B.P. 2011 DU « TRANSPORT HERAULT MEDITERRANEE »			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
23	Immobilisations en cours	100 125,66 €	UNANIMITE
001	Résultat reporté 2010	75 874,34 €	
TOTAL.....		176 000,00 €	
RECETTES			VOTE
021	Virement de la section de fonctionnement	100 000,00 €	UNANIMITE
1068	Affectation du résultat 2010	76 000,00 €	
TOTAL.....		176 000,00 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi 18 avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE** - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal) sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47
En exercice : 47
Qui ont pris part à la délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :
29 AVR. 2011
Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM «LE PUECH»
A PORTIRAGNES

N° 000393

Question n°6 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée « LE PUECH » à Portiragnes du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 du « PUECH » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	2 446 142,52 €	2 446 142,52 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 629 142,52 €	2 629 142,52 €

SOUS-PREFECTURE DE BÉZIER
REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM « LE PUECH »*

➤ **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe du « PUECH » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LE PUECH » à Portiragnes			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	150 000,00 €	UNANIMITE
042	Opérations d'ordre entre sections	2 446 142,52 €	
66	Intérêts de la dette	33 000,00 €	
TOTAL.....		2 629 142,52 €	
RECETTES			VOTE
70	Vente de terrains	2 416 167,22 €	UNANIMITE
002	Résultat reporté 2010	212 975,30 €	
TOTAL.....		2 629 142,52 €	

B.P. 2011 DU PAEHM « LE PUECH » à Portiragnes			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
001	Résultat reporté 2010	446 142,52 €	UNANIMITE
16	Remboursement d'emprunts	2 000 000,00 €	
TOTAL.....		2 446 142,52€	
RECETTES			VOTE
16	Emprunt	0,00 €	UNANIMITE
040	Opérations d'ordre entre sections	2 446 142,52 €	
TOTAL.....		2 446 142,52 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits


Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM
«LA CROUZETTE»
à Saint Thibéry

N° 000394

Question n°7 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYAU * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée « LA CROUZETTE » à Saint-Thibéry du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 de « LA CROUZETTE » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	688 486,55 €	688 486,55 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	788 486,55 €	788 486,55 €

SOUS-PREFECTURE DE BÉZIER

REÇU

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM « LA CROUZETTE »*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe de la « CROUZETTE » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LA CROUZETTE »			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	100 000,00 €	UNANIMITE
042	Opérations d'ordre entre sections	688 486,55 €	
TOTAL.....		788 486,55 €	
RECETTES			VOTE
70	Vente de terrains	563 297,42 €	UNANIMITE
002	Résultat reporté 2010	225 189,13 €	
TOTAL.....		788 486,55 €	

B.P. 2011 DU PAEHM « LA CROUZETTE »			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
16	Emprunt	659 601,86 €	UNANIMITE
001	Résultat reporté 2010	28 984,69 €	
TOTAL.....		688 486,55 €	
RECETTES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	688 486,55 €	UNANIMITE
TOTAL.....		688 486,55 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM
«LES PRADELS» à Pomérols

N° 000395

Question n°8 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

Transmis à la

Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi 18 avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée « LES PRADELS » à Pomérols du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 des « PRADELS » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	207 876,10 €	207 876,10 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	227 876,10 €	227 876,10 €

SOUS-PREFECTURE DE BEZIER

REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM «LES PRADELS»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe des « PRADELS » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LES PRADELS » à Pomérols		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		VOTE
011	Charges à caractère général	20 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	207 876,10 €
TOTAL.....		227 876,10 €
RECETTES		VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	64 207,18 €
002	Résultat reporté 2010	163 668,92 €
TOTAL.....		227 876,10 €

B.P. 2011 DU PAEHM « LES PRADELS » à Pomérols		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		VOTE
001	Résultat reporté 2010	207 876,10 €
TOTAL.....		207 876,10 €
RECETTES		VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	207 876,10 €
TOTAL.....		207 876,10 €

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits


Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la

délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM
«LA CAPUCIERE» à Bessan

N° 000396

Question n°9 à l'OUJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée « LA CAPUCIERE » à Bessan du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 de « LA CAPUCIERE » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	7 760 086,77 €	7 760 086,77 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 916 181,20 €	6 916 181,20 €

SOUS-PREFECTURE DE BÉZIER
REÇU

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM «LA CAPUCIERE»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe de la « CAPUCIERE » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LA CAPUCIERE » à Bessan		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		VOTE
011	Charges à caractère général	1 190 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	5 522 181.20 €
66	Charges financières	204 000,00 €
TOTAL.....		6 916 181.20 €
RECETTES		VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	6 437 905.57 €
002	Résultat reporté 2010	478 276.63 €
TOTAL.....		6 916 181.20 €

B.P. 2011 DU PAEHM « LA CAPUCIERE » à Bessan		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	6 437 905.57 €
001	Résultat reporté 2010	1 322 181.20 €
TOTAL.....		7 760 086.77 €
RECETTES		VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	5 522 181.20 €
16	Emprunt	2 237 905.57 €
TOTAL.....		7 760 086.77 €

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits


Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi 18 avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget primitif
2011 du PAEHM
«LES CLAIRETTES»
à Adissan

N° 000397

Question n°10 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée « LES CLAIRETTES » à Adissan du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 des « CLAIRETTES » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	109 465,66 €	109 465,66 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	54 732,83 €	54 732,83 €

REÇU LE
- 2 MAI 2011
Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM «LES CLAIRETTES»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe des « CLAIRETTES » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LES CLAIRETTES » à Adissan			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	54 732,83 €	UNANIMITE
TOTAL.....		54 732,83 €	
RECETTES			VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	54 732,83 €	UNANIMITE
TOTAL.....		54 732,83 €	

B.P. 2011 DU PAEHM « LES CLAIRETTES » à Adissan			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	54 732,83 €	UNANIMITE
001	Résultat reporté 2010	54 732,83 €	
TOTAL.....		109 465,66 €	
RECETTES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	54 732,83 €	UNANIMITE
16	Emprunt	54 732,83 €	
TOTAL.....		109 465,66 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du «PARC
TECHNOLOGIQUE»
A SAINT-THIBERY

N° 000398

Question n°11 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée du « PARC TECHNOLOGIQUE » à Saut-Thibéry du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 du « PARC TECHNOLOGIQUE » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	444 633,60 €	444 633,60 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	232 316,80 €	232 316,80 €

REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du «PARC TECHNOLOGIQUE»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe du « PARC TECHNOLOGIQUE » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « PARC TECHNOLOGIQUE » à Saint-Thibéry			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	20 000,00 €	UNANIMITE
042	Opérations d'ordre entre sections	212 316,80 €	
TOTAL.....		232 316,80 €	
RECETTES			VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	232 316,80 €	UNANIMITE
TOTAL.....		232 316,80 €	

B.P. 2011 DU PAEHM « PARC TECHNOLOGIQUE » à Saint-Thibéry			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	232 316,80 €	UNANIMITE
001	Résultat reporté 2010	212 316,80 €	
TOTAL.....		444 633,60 €	
RECETTES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	212 316,80 €	UNANIMITE
16	Emprunt	232 316,80 €	
TOTAL.....		444 633,60 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal) sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM
«L'AUMORNE» à Florensac

N° 000399

Question n°12 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYAU * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUET * **SAINTE THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée du PAEHM de « L'AUMORNE » à Florensac du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 de « L'AUMORNE » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 485 964,32 €	1 485 964,32 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 147 982,16 €	1 147 982,16 €

SOUS-PREFECTURE BEZIERES

REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM de «L'AUMORNE»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe du PAEHM de «L'AUMORNE» de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « L'AUMORNE » à Florensac			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	810 000 €	UNANIMITE
042	Opérations d'ordre entre sections	337 982.16 €	
002	Résultat reporté 2010	0 €	
TOTAL.....		1 147 982.16 €	
RECETTES			VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	1 147 982.16 €	UNANIMITE
TOTAL.....		1 147 982.16 €	

B.P. 2011 DU PAEHM « L'AUMORNE » à Florensac			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	1 147 982.16 €	UNANIMITE
001	Résultat reporté 2010	337 982.16 €	
TOTAL.....		1 485 964.32 €	
RECETTES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	337 982.16 €	UNANIMITE
16	Emprunt	1 147 982.16 €	
TOTAL.....		1 485 964.32 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM
«LA MEDITERRANEEENNE»
à Agde

N° 000400

Question n°13 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée du PAEHM de « LA MEDITERRANEEENNE » à Agde du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 de « LA MEDITERRANEEENNE » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	1 746 347,10 €	1 746 347,10 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 692 573,55 €	1 692 573,55 €

SOUS-PREFECTURE BEZIER
REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM de «LA MEDITERRANÉENNE»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe du PAEHM de « LA MEDITERRANÉENNE » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LA MEDITERRANÉENNE » à Agde		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		VOTE
011	Charges à caractère général	520 000.00 €
66	Intérêts de la dette	18 800.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	1 153 773.55 €
TOTAL.....		1 692 573.55 €
RECETTES		VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	1 692 573.55 €
TOTAL.....		1 692 573.55 €

B.P. 2011 DU PAEHM « LA MEDITERRANÉENNE » à Agde		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	1 692 573.55 €
001	Résultat reporté 2010	53 773. 55 €
TOTAL.....		1 746 347.10 €
RECETTES		VOTE
16	Emprunt	592 573.55 €
040	Opérations d'ordre entre sections	1 153 773.55 €
TOTAL.....		1 746 347.10 €

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi 18 avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE** - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal) sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47
En exercice : 47
Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :
29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Adoption du Budget Primitif
2011 du PAEHM
«LE ROUBIE» à Pinet

N° 000401

Question n°14 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président présente à l'Assemblée délibérante le Budget Primitif 2011 du Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée du PAEHM « LE ROUBIÉ » à Agde du budget annexe de la CAHM et précise que le vote s'effectue par chapitre.

La balance générale du Budget Primitif 2011 de « LE ROUBIÉ » se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	734 316,00 €	734 316,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	717 158,00 €	717 158,00 €

SOUS-PREFECTURE BEZIER
REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Vu l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 mars 2011,
Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011
du PAEHM «LE ROUBIÉ»*

- **APPROUVE** chaque chapitre du Budget Primitif 2011 du Budget annexe du PAEHM de « LE ROUBIÉ » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU PAEHM « LE ROUBIÉ » à Pinet			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	700 000.00 €	UNANIMITE
042	Opérations d'ordre entre sections	17 158.00 €	
TOTAL.....		717 158.00 €	
RECETTES			
042	Opérations d'ordre entre sections	717 158.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....		717 158.00 €	

B.P. 2011 DU PAEHM « LE ROUBIÉ » à Pinet			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	717 158,00 €	UNANIMITE
001	Résultat reporté 2010	17 158.00 €	
TOTAL.....		734 316.00 €	
RECETTES			VOTE
16	Emprunt	717 158.00 €	UNANIMITE
040	Opérations d'ordre entre sections	17 158.00 €	
TOTAL.....		734 316.00 €	

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,
Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Création du Budget annexe du
«HAMEAU AGRICOLE
DE SAINT-THIBERY»

N° 000402

Question n°15 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

Transmis à la

Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président expose que le Conseil communautaire, par délibérations n°1 et n°2 adoptées en séance du 24 janvier 2011 a reconnu :

- d'une part au titre de ses compétences en matière de développement économique d'Intérêt communautaire les actions agricoles en fonction des axes suivants : aide au maintien et au développement de l'agriculture sur le territoire de la Communauté d'agglomération, valorisation et promotion du territoire de la CAHM à travers ses produits du terroir, agriculture et environnement, agriculture et urbanisme, approche transversale,
- et d'autre part au titre de ses compétences en matière de développement économique d'Intérêt communautaire et plus particulièrement dans le cadre de ses compétences en matière d'agriculture, d'Intérêt communautaire la création d'un « HAMEAU AGRICOLE » sur la commune de Saint-Thibéry.

Monsieur le Rapporteur propose à l'Assemblée délibérante de nommer ce hameau agricole « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY ».

Il indique qu'en comptabilité « M14 », les opérations d'aménagement et de cessions de terrains doivent être retracées au sein d'un Budget annexe spécifique afin d'identifier le coût et les ressources liées à ces opérations.

Il précise que ce Budget annexe étant un Service Public Administratif, il doit donc faire l'objet d'une demande d'assujettissement de T.V.A.

Ainsi, monsieur le vice-président présente à cet effet le Budget annexe en H.T. du « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY » et propose aux membres du Conseil communautaire de se prononcer d'une part sur la création de son budget annexe et d'autre part de procéder à un vote par chapitre de celui-ci dont la balance générale du Budget Primitif 2011 se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	185 000,00 €	185 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	185 000,00 €	185 000,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son vice-président

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 11 avril 2011

Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011 du « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY »

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE NOMMER** le hameau agricole situé sur la commune de Saint-Thibéry le « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY » ;
- **DE CREER** le Budget annexe du « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY » ;
- **D'AUTORISER** à demander l'assujettissement à la T.V.A. ;
- **D'APPROUVER** chaque section du Budget annexe du « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT-THIBERY » de la façon suivante :

B.P. 2011 DU « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT THIBERY »		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		VOTE
011	Charges à caractère général	185 000.00 €
TOTAL.....		UNANIMITE
RECETTES		VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	185 000.00 €
TOTAL.....		UNANIMITE

B.P. 2011 DU « HAMEAU AGRICOLE DE SAINT THIBERY »		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES		VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	185 000,00 €
TOTAL.....		UNANIMITE
RECETTES		VOTE
16	Emprunt	185 000.00 €
TOTAL.....		UNANIMITE

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,



Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47
En exercice : 47
Qui ont pris part à la délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Création du Budget annexe
du PAEHM de «JACQUES
COEUR» à Montagnac

N° 000403

Question n°16 à l'OJ

Réf. : PHD/AMG/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYBAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Anisau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président expose que le Conseil communautaire par délibération du 24 janvier 2011 a reconnu d'Intérêt communautaire la création d'un Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée sur la commune de Montagnac.

Monsieur le Rapporteur propose à l'Assemblée délibérante de nommer ce Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée « JACQUES COEUR ».

Il indique qu'en comptabilité « M14 », les opérations d'aménagement et de cessions de terrains doivent être retracées au sein d'un Budget annexe spécifique afin d'identifier le coût et les ressources liées à ces opérations.

Il précise que ce Budget annexe étant un Service Public Administratif, il doit donc faire l'objet d'une demande d'assujettissement de T.V.A.

Ainsi, monsieur le vice-président présente à cet effet le Budget annexe en H.T. du PAEHM « JACQUES COEUR » et propose aux membres du Conseil communautaire de se prononcer d'une part sur la création de son budget annexe et d'autre part de procéder à un vote par chapitre de celui-ci dont la balance générale du Budget Primitif 2011 se présente de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	100 000,00 €	100 000,00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	100 000,00 €	100 000,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Où l'exposé de son vice-président

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 11 avril 2011

Après avoir examiné le projet de Budget Primitif 2011 du PAEHM « JACQUES COEUR »

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE NOMMER** le Parc d'Activités Economiques Hérault Méditerranée situé sur la commune de Montagnac « JACQUES COEUR » ;
- **DE CREER** le Budget annexe de « JACQUES COEUR » ;
- **D'AUTORISER** à demander l'assujettissement à la T.V.A. ;
- **D'APPROUVER** chaque section du Budget annexe du « JACQUES COEUR » de la façon suivante :

B.P. 2011 DE « JACQUES COEUR » à Montagnac			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			VOTE
011	Charges à caractère général	100 000.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....		100 000.00 €	
RECETTES			VOTE
042	Opérations d'ordre entre sections	100 000.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....		100 000.00 €	

B.P. 2011 DU « JACQUES COEUR » à Montagnac			
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			VOTE
040	Opérations d'ordre entre sections	100 000,00 €	UNANIMITE
TOTAL.....		100 000.00 €	
RECETTES			VOTE
16	Emprunt	100 000.00 €	UNANIMITE
TOTAL.....		100 000.00 €	

Fait et délibéré AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,



Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Opération TRES HAUT
DEBIT sur le territoire de la
CAHM : demande de
subvention au titre du Fonds
National d'Aménagement et
Développement du Territoire
(volet territorial du Contrat
de plan-Etat-Région)

N° 000404

Question n°17 à l'OJ

Réf. : PHD/AP/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Guy AMIEL, vice-président délégué aux finances, aux affaires juridiques et aux systèmes d'information

Monsieur le vice-président expose qu'au titre de sa compétence développement économique, la Communauté d'agglomération s'est engagée -conformément au schéma directeur présenté au printemps 2010- dans un programme d'actions visant à offrir une solution Très Haut Débit (réseau mixte fibre optique et radio) à l'ensemble du territoire et à répondre aux objectifs suivants :

- équiper les parcs d'activités du territoire en infrastructures Très Haut Débit (100 mégabits) à destination des entreprises et par conséquent rendre l'offre plus attractive pour favoriser l'emploi,
- interconnecter les sites intercommunaux et communaux de l'agglomération qui bénéficieront de nouveaux services en mutualisant leurs informations avec un accès très haut débit et réaliser des économies d'échelle,
- assurer une continuité du service pour les anciens abonnés d'Azurys par le maintien et la reprise par Num'Hérault des équipements,
- compléter le réseau d'initiative publique du département Num'Hérault.

Il rappelle que cette opération pluri annuelle est divisée en 3 tranches opérationnelles représentant un montant total de dépenses de 5 485 221 € HT et qu'une demande de subvention a été réalisée auprès de l'Europe à hauteur de 40 % au titre du FEDER, du Conseil Régional et du Conseil Général à hauteur de 15%.

Il précise que pour la première phase opérationnelle en 2011, il est prévu de réaliser le fibrage interne et le raccordement des Parcs d'Activités Economique ainsi que de plusieurs sites publics pour un montant hors taxes prévisionnel de 2 274 925 € HT.

Les membres du Conseil communautaire sont amenés à autoriser le Président à solliciter une aide financière au titre du FNADT dans le cadre du volet territorial du Contrat de projet Etat/Région, programmation 2011 pour la première phase opérationnelle selon le plan de financement suivant :

· Conseil Général 15 % soit.....	341 238.75 €
· Conseil Régional 15 % soit.....	341 238.75 €
· Europe 40 % soit	909 970.00 €
· Etat, FNADT (objet de la délibération) 10 % soit ...	227 492.50 €
· Autofinancement de 20 % CAHM.....	454 985.00 €
Total.....	2 274 925.00 €

Monsieur le vice-président invite les membres du Conseil communautaire à autoriser monsieur le Président à solliciter une subvention au titre du FNADT selon le plan de financement préétabli.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que sus-exposé ;
- **DE SOLLICITER** une aide financière de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et Développement du Territoire (volet territorial du Contrat de plan-Etat-Région) ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,
Gilles D'ETTORE





Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :
26 AVR. 2011
Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Conseil Intercommunal de
Sécurité et de Prévention de la
Délinquance : attribution d'une
subvention à l'association
«GYPSY FLAMENCO»

N° 000405

Question n°18 à l'OJ

Réf. : PHD/DL/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

26 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

RECULE
-2 MAI 2011

Bureau des Politiques
**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Christine ANTOINE, vice-présidente déléguée au patrimoine, à la politique de la ville

Madame la vice-présidente rappelle que dans le cadre des actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2011, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée participe aux actions de prévention de la jeunesse initiées par des associations locales.

Madame le Rapporteur expose que la Direction des Sports de la ville d'Agde - qui gère la salle jeunesse municipale - a mis en place une action culturelle (atelier musique) en faveur des jeunes (7-17 ans) issus du centre-ville d'Agde, sur la période allant du 1^{er} novembre 2010 au 31 mars 2011 à laquelle une quarantaine de jeunes ont participé en partenariat avec l'association « Gypsy Flamenco », subventionnée par la ville à hauteur de 3 500 €.

Compte tenu de l'intérêt de cette action, la ville d'Agde a sollicité la Communauté d'agglomération -au travers de ses actions « Prévention Jeunesse »- pour contribuer à la continuité de cette action sur la période du 30 avril au 30 juin 2011 en permettant ainsi la participation de 20 jeunes des villes de la Communauté d'agglomération à des ateliers musique (guitare, percussions, harmonie, chant...).

Elle indique que ces ateliers ont pour objectifs de faire participer les jeunes qui ne sont pas inscrits dans des actions socio-éducatives, associatives ou municipales et de les aider à formaliser un projet en tenant leur engagement et en les impliquant dans une dynamique constructive.

Madame la vice-présidente invite les membres du Conseil communautaire à se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 950 € à l'association « Gypsy Flamenco » et à autoriser le Président à signer la convention d'objectif entre la Communauté d'agglomération et ladite association afin de formaliser ce partenariat dans le cadre du CISPD pour la mise en œuvre d'ateliers de prévention et d'animation jeunesse.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'ATTRIBUER** une subvention de 1 950 € à l'association « Gypsy Flamenco » ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer la convention d'objectif avec l'association « Gypsy Flamenco » ;
- **DE PRELEVER** les dépenses correspondantes sur l'enveloppe budgétaire des actions « CISPD-Prévention Jeunesse » (hors CUCS) de la CAHM.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi 18 avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47
En exercice : 47
Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Aire de Grand passage
des Gens du Voyage :
fixation des tarifs

N° 000406

Question n°19 à l'OJ

Réf. : PHD/DT/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUET * **SAINTE THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

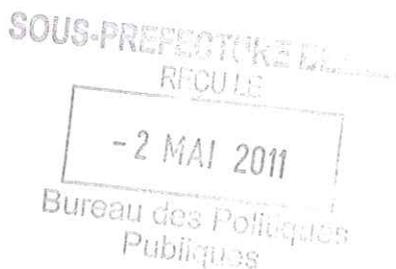
Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Christine ANTOINE, vice-présidente déléguée au patrimoine, à la politique de la ville

Madame la vice-présidente expose que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a décidé de créer une aire de grand passage des gens du voyage sur la commune de Vias qui va ouvrir le 22 mai 2011 et qu'à ce titre il convient de de fixer le tarif par caravane à la somme de 2 € par jour, tarif comprenant la place de stationnement et la consommation en eau.

Elle indique que le délai maximum d'occupation ne pourra dépasser 15 jours et qu'une caution sera demandée pour chacun des groupes séjournant sur l'aire d'accueil.

Madame le Rapporteur invite les membres du Conseil communautaire à se prononcer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de sa vice-présidente,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE FIXER** le tarif d'occupation de l'aire d'accueil de grand passage sur Vias à la somme de 2 € par jour et par caravane ;
- **D'INSTITUER** une caution pour les usagers de l'aire de grand passage sur Vias fixée à 2500 € par séjour et par groupe ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire ;
- **D'ENCAISSER** les recettes sur le Budget de la CAHM.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

26 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Acquisition de matériels de transport (véhicules utilitaires automobiles et de voirie et de matériel à usage spécifique) : autorisation de signature des marchés, conformément aux choix des membres de la CAO

N° 000407

Question n°20 à l'OJ

Réf. : PHD/EM/SBG

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

26 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Robert GAIRAUD, vice-président délégué à la commande publique et à la logistique technique

Monsieur le vice-président rappelle que dans le cadre de son renouvellement de matériels de transports, la Communauté d'agglomération a lancé un marché en date 18 janvier 2011 sous forme d'appel d'offres ouvert et que le Dossier de consultation qui comprenait 10 lots avait été estimé à la somme de 870 090 € TTC.

Monsieur le Rapporteur expose que la Commission d'appel d'offres, réunie en date du 5 avril 2011 a décidé de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 « acquisition de quatre fourgons et camionnettes neufs » : Occitane Automobile de Pézenas pour un montant de 84 833.70 € TTC
- Lot 2 « acquisition de trois fourgons et camionnettes de type pick-up neufs » : Occitane Automobile de Pézenas pour un montant de 53 908.26 € TTC
- Lot 3 « acquisition de trois camions benne neufs » : Taillefer Distribution de Montpellier pour un montant de 98 854 .82 € TTC
- Lot 4 « acquisition d'une chargeuse- pelleuse neuve » : STPM de Saint Jean de Védas pour un montant de 80 132 € TTC

REQUÊTE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

- Lot 5 « acquisition d'une balayeuse 25 km/h neuve » : entreprise 3 D de Arras pour un montant de 144 317.73 € TTC
- Lot 6 « acquisition d'une balayeuse 65 km/h neuve » : entreprise 3 D de Arras pour un montant de 124 063.47 € TTC
- Lot 7 « acquisition d'un polybenne » MECALOUR Béziers pour un montant de 173 420 € TTC
- Lot 8 « acquisition de trois bennes sur berces neuves » CARROSSERIE INDUSTRIELLE DU MIDI de Villeneuve les Béziers pour un montant de 12 916.80 € TTC
- Lot 9 « acquisition de quatre véhicules de tourisme neufs » GRIM AUTO de Pérols pour un montant de 49 182.40 € TTC
- Lot 10 « acquisition d'un véhicule de tourisme neuf » CITROEN de Pézenas pour un montant de 18 870.70 € TTC

En conséquence, il propose aux membres du Conseil communautaire d'autoriser monsieur le Président à signer les marchés, conformément au choix de ses membres.

Il indique que le montant total du marché s'élève à la somme de 840 507.88 € TTC (34 758 € de reprise non déduite).

Monsieur le vice-président invite l'Assemblée délibérante à se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE PASSER** les marchés avec les entreprises décrites ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président à signer les marchés, conformément aux choix des membres de la Commission d'Appel d'Offres ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire ;
- **DE PRELEVER** les dépenses correspondantes sur le Budget de la CAHM.

Fait et délibéré AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :
26 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Acquisitions de petits matériels
«espaces verts» :
attribution des marchés

N° 000408

Question n°21 à l'OJ

Réf. : PHD/EM/SBG

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

26 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

- 4 MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Robert GAIRAUD, vice-président délégué à la commande publique et à la logistique technique

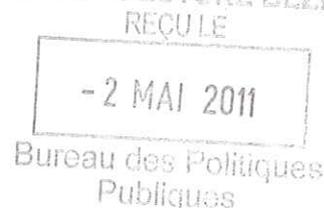
Monsieur le vice-président rappelle que dans le cadre du renouvellement du matériel pour les services espaces verts (tondeuses, tailles haies...), la Communauté d'agglomération a décidé de lancer une consultation sous forme d'appel d'offres ouvert et de passer à l'issue de cette dernière un marché à bons de commande sans minimum ni maximum.

Monsieur le Rapporteur expose que la commission d'appel d'offres, réunie en date du 18 avril 2011 a décidé de retenir l'entreprise SANTAMARIA.

Ainsi, il propose aux membres du Conseil communautaire de passer avec cette dernière un marché à bons de commande sans minimum ni maximum.

Il indique que le montant des acquisitions prévues dans le cadre du Budget 2011 s'élève à la somme de 41 800 € HT

Monsieur le vice-président invite l'Assemblée délibérante à se prononcer.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE PASSER** avec l'Entreprise SANTAMARIA un marché à bons de commande sans minimum ni maximum ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer ledit marché ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire ;
- **DE PRELEVER** les dépenses correspondantes sur le Budget de la CAHM.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

Retrait affichage effectué le :
29 AVR. 2011

OBJET :

Renouvellement de la
convention d'adhésion au
service médecine préventive
avec le Centre de Gestion
de la Fonction Publique

N° 000409

Question n°22 à l'OJ

Réf. : PHD/TS/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN T THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le vice-président rappelle que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée adhère depuis sa création au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault. Cette adhésion a fait l'objet d'une délibération du 27 janvier 2003 autorisant la signature de la convention. L'organisation de ce service par le Centre de Gestion nécessite une évolution des termes de celle-ci en raison de la difficulté pour cet organisme à recruter des médecins du travail dans un contexte national où il y a une forte pénurie dans cette spécialité ce qui ne permet plus l'organisation de visite dans les locaux des employeurs.

Aussi, le Centre de gestion ne mettra pas systématiquement à disposition de l'établissement un médecin mais les agents pourront être amenés à se rendre aux bureaux de service de médecine préventive situés à Abeilhan et Montpellier.

Il est rappelé que l'intervention d'un service de médecins de prévention est une obligation de la loi s'appliquant à tous les employeurs (visites d'embauche, visite d'aptitude tous les deux ans sauf pour les métiers exposés à des contraintes particulières, arrêt maladie ou accident de travail de plus de trois semaines, maternités...).

SOUS-PREFECTURE BEZIERS

REÇU LE

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

Ainsi il est proposé aux membres du Conseil communautaire d'accepter ces évolutions et d'autoriser monsieur le Président à signer la nouvelle convention prenant effet au 1^{er} janvier 2011 (le coût reste inchangé et représente une dépense de l'ordre de 18 000 € par an environ).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer la convention d'adhésion au service médecine préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Hérault ;
- **DE PRELEVER** les dépenses correspondantes sur le Budget de la CAHM.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE** - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal), sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Convention de mise à disposition d'un agent de la commune de Pinet à la CAHM

N° 000410

Question n°23 à l'Ordre du Jour

Réf. : PHD/TS/cm

Transmis à la
Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

Retour du contrôle de
légalité :

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYLAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUET * **SAINTE THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président indique que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a un besoin de remplacement sur un poste d'agent de « propreté-voirie » affecté sur le territoire de la commune de Pinet. De son côté la commune de Pinet a recruté un agent en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi sur un temps non complet et qu'elle propose de mettre à disposition cet agent afin de remplir les missions de nettoyage des espaces publics de la compétence de la Communauté d'agglomération.

Il souligne que cette proposition convenant aussi bien à la commune de Pinet, à la Communauté d'agglomération ainsi qu'à l'agent concerné, il est proposé d'accepter cette mise à disposition et de définir ses conditions dans le cadre d'une convention de mise à disposition. Il est précisé que cette mise à disposition sera effective à compter du 1^{er} avril 2011 jusqu'au 30 septembre 2011 et qu'elle porte sur un temps complet de 35 heures hebdomadaire et qu'elle s'effectuera en contrepartie du remboursement du salaire et charges par la Communauté d'agglomération à la commune de Pinet, déduction faite de l'aide accordée par l'Etat dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement à l'emploi.

REÇU LE
- 2 MAI 2011
Bureau des Politiques
Publiques

Monsieur le Président invite les membres du Conseil communautaire à se prononcer sur cette mise à disposition.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Rapporteur,
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 11 avril 2011
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AUTORISER** le Président de la CAHM à signer la convention de mise à disposition d'un agent de la mairie de Pinet au sein du service « propreté-voirie » à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ;
- **D'INSCRIRE** au Budget de la CAHM les crédits nécessaires au remboursement du salaire de l'agent mis à disposition.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :
26 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Ligne nouvelle à grande vitesse
Montpellier-Perpignan :
participation financière
aux études et signature
du protocole cadre

N° 000411

Question n°24 à l'OJ

Réf. : PHD/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

26 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUET * **SAIN T THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président expose :

- que le projet de ligne nouvelle à grande vitesse Montpellier-Perpignan s'inscrit dans la loi Grenelle I et participe à un aménagement d'ensemble de liaisons à grande vitesse entre Barcelone, Toulouse et le réseau « Ligne à Grande Vitesse » Nord Européen,
- que suite au débat public tenu en 2009 et à la décision de Réseau Ferré de France (RFF) intervenue le 26 novembre 2009, il s'agit aujourd'hui de conduire l'ensemble des études et concertations nécessaires permettant de préparer l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan avec pour objectif de mise en service l'horizon 2020.

Il indique que par courrier en date du 29 mars 2011, messieurs le Préfet de Région et le Président de Région ont sollicité la participation de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour le financement des premières études à hauteur de 1 050 000 € et proposé un protocole-cadre de financement établi sur la base du coût total des études arrêté à 37 800 000 € qui prévoit les participations de :

-2 MAI 2011
Bureau des Politiques
Publiques

- 50 % partagé entre l'Etat et RFF
- 50 % réparti entre la Région (10 500 000 €) et huit autres collectivités territoriales, départements ou Communauté d'agglomération, à hauteur de 1 050 000 € chacune
et notamment les modalités de réalisation, de conduite, de concertation et de validation de ces études.

Le protocole-cadre fixe, également, les principes de financement de ces études et procédures qui feront l'objet de deux conventions de financement spécifiques qui expliciteront chacune le programme d'études afférent, leur calendrier prévisionnel ainsi que les modalités de financement et de suivi.

Monsieur le Président souligne que dès lors que le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée est traversé par cette infrastructure, il serait important de pouvoir être présent, participer aux réflexions et exprimer le point de vue de la Communauté d'agglomération et en particulier sur son tracé. Il rappelle les termes de la délibération communautaire votée à l'unanimité le 4 avril 2011 qui réaffirme que le seul tracé acceptable au regard du projet de territoire de l'Agglomération Hérault Méditerranée est celui se rapprochant au plus près du fuseau retenu dans le PIG 2000 qui longe l'A9 au Nord.

Par conséquent, il propose aux membres du Conseil communautaire de participer financièrement aux études et procédures préalables à la DUP du projet de ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan et d'autoriser le Président à signer le protocole-cadre entre les différents partenaires.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A LA MAJORITE DES VOTANTS

POUR : 30

CONTRE : 8 (MM. GAUDY V. ROQUES J. MARHUENDA P.
MONEDERRO R. Mmes BUCHACA J. PUIG N.
MM. JOVIADO L. HOULES P.)

ABSTENTIONS : 4 (Mme NEGRE A. MM. PEPIN-BONET. SERS J.-Ch. PEREZ R.)

- **DE PARTICIPER** financièrement aux études et procédures préalables à la Déclaration d'Utilité Publique de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan à hauteur de 1 050 000,00 € ;
- **DE RENOUVELER** sa position exprimée dans la motion votée au Conseil communautaire du 4 avril 2011 joint en annexe de la présente délibération ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer le protocole-cadre de financement ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président à signer les deux conventions de financement distinctes à intervenir ;
- **DE PRELEVER** les dépenses correspondantes sur le Budget de la CAHM.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la

délibération : 40

Date de convocation :

lundi 28 mars 2011

Affichage effectué le :

14 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Position de la CAHM sur le tracé de la ligne LGV Montpellier-Perpignan

N° 000365

Question n°26 à l'OJ

Réf. : DM/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

14 AVR. 2011

**SOUS PRÉFECTURE
REÇU LE**

18 AVR. 2011

SERVICE COURRIER

**Retour du contrôle de
légalité :**

20 AVR. 2011

SEANCE DU LUNDI 04 AVRIL 2011

**L'an deux mille onze
et le lundi quatre avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **Pomérols - Salle des Fêtes**, sous la présidence de monsieur Gilles D'ETTORE, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPÉ * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **BESSAN** : M. Stéphane PEPIN-BONET, Mme Atika NEGRE * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Alphonse MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Enriqué MATA, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM Roger FAGES, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** M. Jean-François CERVERA * **PEZENAS** : MM. Alain VOGEL-SINGER, Ansiau REVALOR, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ * **SAINT THIBERY** : M. Guy AMIEL * **VIAS** : M. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES

Absents Excusés :

AUMES : M. Jean-Marie AT * **AGDE** : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY - Patrick FEDERICI * **CAUX**: M. Jean MARTINEZ * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **FLORENSAC**: M. Jean ROQUES * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **MONTAGNAC** : M. Jean-Michel BONNAFOUX * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : Mme Angéla RODRIGUES * **SAINT THIBERY** : M. Jean AUGÉ * **SAINT PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Absents Représentés :

PORTIRAGNES : M. Jean-Louis BISQUERT donne pouvoir à M. Claude EXPOSITO

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président expose que lors de la troisième commission consultative du 28 janvier 2011 ont été présentées les options de passage de la future ligne grande vitesse pouvant convenir tant aux trains de voyageurs que de marchandises. Convaincue de la nécessité de réaliser cette infrastructure essentielle au développement régional mais consciente aussi des inévitables contraintes que les ouvrages associés à cette réalisation feront peser sur son territoire, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée souhaite néanmoins exprimer une nouvelle fois une position ferme quant au tracé futur de la « Ligne à Grande vitesse » pour les raisons suivantes :

- une volonté de ne pas ajouter une césure supplémentaire à son territoire déjà fortement impacté par l'emprise de l'autoroute A9 ; par conséquent le souhait d'un tracé de la future LGV la plus proche possible de celle de l'A9 créant un espace interstitiel entre A9 et future LGV le plus faible possible et permettant un travail paysager plus aisé pour une meilleure insertion de ces deux infrastructures.

- une volonté d'affecter le moins possible la ressource économique et touristique que représente le vignoble en zone AOP Picpoul de Pinet, tant par ses productions que par la qualité et la variété de ses paysages agricoles ; sont concernées les communes de Pinet, Pomérols, Castelnau de Guers et Montagnac.

- une volonté de pouvoir construire des projets de développement économique dans la zone d'étude de la LGV qui sont structurants pour le Projet d'aménagement du territoire de l'agglomération en particulier sur les communes de Bessan et Saint-Thibéry ; or les fuseaux ramenés aux 1000 m de largeur impactent directement le Parc d'Activités Economiques de « La Capucière » situé au sud de l'autoroute sur la commune de Bessan et compromettent gravement une démarche engagée en prenant en considération la seule traduction réglementaire des tracés de la LGV aujourd'hui présent dans les documents d'urbanisme sous forme d'emplacements réservés, à savoir le Plan d'Intérêt Général de 2000.

En conséquence, monsieur le Président réaffirme que le seul tracé de la LGV acceptable au regard de son projet de territoire est celui se rapprochant au plus près du fuseau retenu dans le PIG de 2000.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE REAFFIRMER** que le seul tracé de la LGV Montpellier-Perpignan acceptable au regard de son projet de territoire est celui se rapprochant au plus près du fuseau retenu dans le PIG de 2000 qui longe l'A 9 au Nord ;

- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire ;

- **DIT** que cette délibération sera notifiée auprès des communes concernées et des Réseaux Ferrés de France.

Fait et délibéré à Pomérols les jour, mois et an susdits

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
18 AVR. 2011
SERVICE COURRIER

Le Président,

Gilles D'ETTORE

(Seal of the Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée)



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)**, sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Chateau Laurens-restauration
intérieure du salon de musique
réhabilitation des travées :
demande de subvention auprès
de la DRAC

N° 000412

Question n°25 à l'OJ

Réf. : DM/SB/cm

Transmis à la

Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

REQUÊTE
- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYAU * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Christine ANTOINE, vice-présidente déléguée au patrimoine, à la politique de la ville

Madame la vice-présidente rappelle que le Château Laurens a fait l'objet, ces deux dernières décennies, de diverses campagnes de travaux visant sa préservation - peu après son classement au titre des Monuments Historiques le 12 avril 1996- à savoir :

- en 1997 des travaux d'urgence furent entrepris pour assurer le clos et le couvert provisoires et pour effectuer la dépose des vitraux du Salon de Musique et des appartements du côté sud,
- en 2003 dépose de tissus muraux dont ceux qui paraient les élévations du salon de musique ainsi que la consolidation du décor peint de la cage d'escalier,
- en 2007 une restauration expérimentale d'une travée du salon de musique fut menée pour constituer une première phase de la restauration générale et dont l'objectif était de mieux connaître les décors de la salle et tester les techniques de leur restauration. En parallèle à ces travaux, des visites de chantier furent organisées pour sensibiliser le grand public à la qualité de ce lieu exceptionnel et à son devenir,
- la dernière campagne de 2008-2009 a eu pour objectif la réfection de la toiture du salon de musique pour assurer sa mise hors d'eau définitive.

Madame le Rapporteur expose que la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Languedoc-Roussillon envisagent d'entreprendre une restauration générale des intérieurs du salon de musique -ensemble remarquable- très indépendant du reste de la villa et souligne que le parti de restauration s'appuie sur le protocole défini lors de l'exécution de la travée expérimentale de 2007 et qu'à cela se rajouteront quelques travaux de confortation et de préservation.

Elle précise que cette restauration s'effectuera en deux phases techniques réparties sur trois exercices budgétaires (2011-2012-2013) pour une durée cumulée de travaux de 20 mois, soit début des travaux en octobre 2011 et fin des travaux en mai 2013 dont les principales interventions porteront sur : l'échafaudage de pierres de taille, la peinture murale, la peinture sur toile, la dorure murale, le vitrail miroiterie, la serrurerie, la menuiserie ébénisterie et l'électricité lustrerie.

En conséquence en fonction du dossier élaboré par les services des Monuments Historiques, les membres du Conseil communautaire sont invités à autoriser le Président à solliciter les subventions les plus larges possibles auprès de l'Etat de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, sur un montant prévisionnel de travaux de 1 050 000 € HT.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de sa vice-présidente,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE SOLLICITER** une aide financière la plus élevée possible auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ;
- **DE SOLLICITER** une aide financière auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et les services de l'Etat concernés ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE

The image shows a purple circular official stamp of the Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. The stamp features a central emblem with a figure holding a staff and a shield, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉRAULT MÉDITERRANÉE'. Overlaid on the stamp is a blue ink signature and the name 'Gilles D'ETTORE' printed in bold black letters.



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

PROJET DE LIAISON
« VELOS TOUT TERRAIN »
LARZAC-MEDITERRANEE
PORTE PAR LE CONSEIL
GENERAL DE L'HERAULT :
convention de partenariat entre
la CAHM et le Conseil Général

N° 000413

Question n°26 à l'OJ

Réf. : DM/SB/cm

Transmis à la

Sous Préfecture :

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

RECUE
- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYAU * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINT THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : SALGAS Véronique, vice-présidente déléguée à l'environnement

Madame la vice-présidente rappelle que le Conseil Général de l'Hérault souhaite créer un tracé de pistes VTT de 200 km partant du Larzac et allant jusqu'à la Méditerranée (Nord-Sud) complémentaire au Réseau vert® départemental existant (Est-Ouest) sur lequel s'appuie le site FFC/VTT grande traversée de l'Hérault ;

Ce réseau regroupe un ensemble de circuits en grande partie existants, depuis un embranchement sur le Réseau vert® départemental à hauteur de Dio et Valquières, vers les circuits balisés FFC du Domaine départemental du Salagou, puis les circuits balisés VTT/FFC du domaine départemental de Bessilles (*passage sur les communes de Caux, Nizas, Pézenas, Aumes, Montagnac, Castelnau de Guers*).

Madame le Rapporteur expose que la Communauté d'agglomération dans le cadre de ses compétences en matière de création et d'entretien des itinéraires de promenades et de randonnées souhaite créer un passage vers Agde dans le sens nord-sud sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Ainsi, les services respectifs des deux collectivités ont travaillé en commun afin d'identifier le même tracé pour le projet d'extension du circuit VTT/CAHM et la liaison nouvelle du projet Larzac-Méditerranée du CG34.

Cette liaison concerne les communes de Castelnau de Guers, Florensac et Agde.

Elle propose donc aux membres du conseil communautaire de passer avec le Conseil Général une convention de partenariat pour la création d'un projet de liaison « vélos tout terrain » et précise que ladite convention sera conditionnée par l'accord de chacune des communes concernées par ce nouveau circuit.

Elle précise que :

- ✓ le conseil général financera les aménagements des chemins nécessaires à la création du circuit ainsi que le balisage utilisé qui répondra à la charte FFC. Les pictogrammes seront de couleur rouge (itinéraire de plus de 80 km). Ils seront positionnés en plus des pictogrammes jaunes balisant les circuits locaux sur les supports existants ainsi que sur les supports mis par le CG 34 pour les tronçons manquants.
- ✓ La Communauté d'agglomération aura à sa charge l'entretien des sentiers et le renouvellement du balisage.

Elle indique qu'un panoramique au point de départ présentera l'ensemble des circuits (tracé, distances, difficulté, coordonnées utiles, ...) et les logos de l'ensemble des acteurs et qu'une carte d'itinéraire ou topo guide sera éditée.

La communication se fera sur les supports de la FFC, du Conseil Général de l'Hérault, des structures locales concernées. Elle permettra de faire la promotion du territoire ainsi que celle des professionnels (location vtt, hébergement, restauration) à une échelle supérieure.

Madame la vice-présidente invite les membres du Conseil communautaire sont invités à se prononcer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son vice-président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE PASSER** avec le Conseil Général de l'Hérault une convention de partenariat pour le projet de liaison « Vélos Tout terrain » Larzac-Méditerranée ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire ;
- **DE PRELEVER** les dépenses correspondantes sur le Budget de la CAHM.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits



Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :

lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

26 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

PLIE- projet Chantier
d'insertion : espaces verts
et ruraux et petite maçonnerie
(terrain d'application: entretien
des berges et des cours d'eau
et aménagement de l'entrée
de Nézignan l'Evêque)

N° 000414

Question n°27 à l'OJ

Réf. : AM/CD/cm

Transmis à la

Sous Préfecture :

26 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYALUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAINTE THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Roger FAGES, Conseiller délégué chargé de l'emploi et de l'insertion

Monsieur le Conseiller délégué expose que dans le cadre de sa compétence Politique de la Ville et au travers de son service PLIE, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée s'inscrit depuis plusieurs années dans une démarche de lutte contre le chômage qui s'appuie, notamment, sur le développement de chantiers d'insertion favorisant le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion.

Il indique que quatre chantiers d'insertion sont programmés ou en cours de réalisation pour cette année :

✓ Un chantier d'insertion « *métiers de l'hôtellerie de plein air* » - campings de la Tamarissière et La Clape – Agde réalisé en partenariat avec la Société d'Economie Mixte de Développement Economique d'Agde et du Littoral (SODEAL) qui se déroule de septembre 2010 à mai 2011 pour un groupe de 10 participants du PLIE.

✓ Un chantier d'insertion « *métiers des services à la personne* » - maison de retraite de Nézignan l'Evêque et autre structure qui démarre en octobre 2011 sur une période de 9 mois dont l'accompagnement vers l'emploi et la formation des 8 salariés recrutés sont confiés aux APP de Pézenas

- ✓ Un chantier d'insertion « *boutique textile* » - Agde est proposé par la Ligue de l'enseignement suite à son expérimentation favorable sur d'autres territoires, consiste à recycler des articles textiles (tri, lavage, repassage, couture...) et les proposer à la vente dans une boutique (étiquetage, agencement, accueil de la clientèle, vente...) qui démarre fin du 1^{er} semestre-début du 2^{ème} semestre 2011 où les 10 salariés recrutés pourront obtenir un module qualifiant dans l'aide à domicile ou dans la propreté.
- ✓ Un chantier d'insertion « *espaces verts et ruraux - petite maçonnerie* » - porté par la Communauté d'Agglomération associe insertion et mise en valeur du territoire dans des domaines porteurs d'emploi.

Monsieur le Rapporteur précise que pour ce dernier chantier des terrains d'application sur plusieurs communes du territoire ont ainsi été identifiés permettant aux salariés de ce chantier de travailler des compétences liées aux espaces verts/espaces ruraux mais également à la petite maçonnerie. Il s'étalera de juin à décembre 2011 et porte sur :

- la réalisation de l'aménagement et des travaux liés aux cours d'eau cadastrés (aménagement, nettoiement de la végétation arborée), plus particulièrement sur les ruisseaux Sainte-Claire et du Courrédous à Florensac, ruisseau des Aires à Pézenas,...
- l'aménagement de façon paysagée l'entrée de village (côté Valros) à Nézignan l'Evêque (ancienne aire de lavage),

Ce chantier d'insertion sera mis en œuvre par l'association « Le Passe-Muraille », employeur des 10 à 12 participants du PLIE, qui aura également en charge l'encadrement technique et l'accompagnement socio-professionnel.

Monsieur le Conseiller délégué invite les membres du Conseil communautaire à se prononcer sur l'opportunité de la mise en place de ce chantier d'insertion « *espaces verts et ruraux - petite maçonnerie* » et d'autoriser le Président à signer la convention de coopération entre le PLIE Hérault Méditerranée, la CAHM, l'association « Le Passe-Muraille » et la commune de Nézignan l'Evêque pour l'aménagement de l'entrée de la commune.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AUTORISER** la mise en place du chantier d'insertion « *espaces verts et ruraux - petite maçonnerie* » ;
- **DE PRENDRE** en charge les Contrats Uniques d'Insertion-Contrats d'Accompagnement vers l'Emploi (CUI-CAE), soit un montant maximal de 8 503 € ;
- **DE PRENDRE** en charge les coûts des matériaux nécessaires à la réalisation du chantier sur les cours d'eau de la Communauté d'agglomération, soit un montant estimé de 5 468 €, étant précisé que les matériaux nécessaires à la réalisation du chantier à Nézignan l'Evêque sont pris en charge par la commune ;
- **D'AUTORISER** la signature de la convention de coopération entre le PLIE Hérault Méditerranée, la CAHM, l'association Le Passe-Muraille et la commune de Nézignan l'Evêque ;
- **D'INSCRIRE** au Budget les crédits nécessaires à la réalisation du chantier.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,

Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

**L'an deux mille onze
et le lundi 18 avril à dix-huit heures**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47
En exercice : 47
Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Création d'un poste référent de
parcours pour le PLIE Hérault
Méditerranée : autorisation
d'avoir éventuellement recours
au recrutement d'un agent
contractuel

N° 000415

Question n°28 à l'OJ

Réf. : AM/CD/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYAU * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA
PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUET * **SAINTE THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Roger FAGES, Conseiller délégué chargé de l'emploi et de l'insertion

Monsieur le Conseiller délégué indique aux membres de l'Assemblée qu'aux termes de l'article 3, alinéa 3 de la Loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, des emplois permanents peuvent être occupés par des agents non titulaires dans les mêmes cas et dans les mêmes conditions de durées que ceux applicables aux agents de l'Etat : ces cas et conditions sont énoncés à l'article 76 de la Loi N° 87-588 du 30 juillet 1987.

Ils sont au nombre de deux :

- lorsqu'il n'existe aucun corps ou emploi permettant d'assurer les fonctions correspondant au besoin à satisfaire,
- pour les emplois du niveau de la catégorie A, lorsque la nature des fonctions ou les besoins de service le justifient.

Monsieur le Rapporteur rappelle que parmi les missions majeures du PLIE figure l'organisation des parcours d'insertion professionnelle ciblés sur des emplois dont l'organisation est confiée à des référents qui proposent un accompagnement individualisé, renforcé et de proximité aux publics en difficulté du territoire de la CAHM.

Le référent Pôle Emploi avait en charge les demandeurs d'emploi de longue durée, toutefois, à l'échéance de la convention au 31 décembre 2010, Pôle Emploi n'a pas souhaité poursuivre son engagement dans cette action.

Aussi, afin d'assurer la continuité des parcours des participants, il est proposé de recruter un référent de parcours PLIE pour une durée de 12 mois à compter de juin 2011 qui aurait en charge :

- l'accompagnement vers l'emploi des participants préalablement suivis par le référent Pôle Emploi, à savoir 50 participants
- l'accompagnement vers l'emploi de tout nouveau demandeur d'emploi de longue durée intégrant un parcours PLIE.

La qualification de cet emploi correspond à un classement de catégorie B au grade de Rédacteur territorial 5^{ème} échelon. En raison de la spécificité des missions, il sera proposé aux membres du Conseil communautaire d'avoir éventuellement recours à l'engagement d'un agent contractuel.

Aussi, monsieur le Rapporteur propose à l'Assemblée délibérante d'autoriser le Président à recruter, si besoin est, et après avoir vérifié auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault que la vacance d'emploi est restée infructueuse, un agent non titulaire dans les conditions fixées par l'article 3, alinéa 3 de la Loi du 26 janvier 1984 précitée pour exercer les fonctions de Chargé de mission suivi des parcours et coordination des référents du PLIE Hérault Méditerranée.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Oui l'exposé de son vice-président,

Vu la Loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AUTORISER** monsieur le Président à créer un emploi de référent parcours PLIE sur la base du grade de Rédacteur territorial ;
- **D'AUTORISER** éventuellement monsieur le Président à avoir recours à un recrutement d'un agent non titulaire contractuel dans les conditions fixées à l'article 3, alinéa 3 de la Loi du 26 janvier 1984 précitée, pour une durée d'un an ;
- **DIT QUE** cet agent devra avoir l'expérience professionnelle permettant le bon accomplissement de sa fonction de référent parcours PLIE ;
- **DIT QUE** la rémunération de cet agent non titulaire s'effectuera sur la base du 5^{ème} échelon du grade de Rédacteur territorial ;
- **D'AUTORISER** en conséquence le Président à signer le contrat de recrutement ;
- **DIT QUE** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales de cet agent non titulaire sont inscrits au Budget de l'exercice en cours.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,


Gilles D'ETTORE



Communauté d'Agglomération

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :
29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Maison du Travail Saisonnier :
demande de financement pour
l'exercice 2011 en vue de
faciliter le dialogue social
(budget prévisionnel)

N° 000416

Question n°29 à l'OJ

Ref. : AM/MCB/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à

AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)

sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE :** MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES :** M. Jean-Marie AT * **BESSAN :** Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS :** M. Jean-Charles SERS * **CAUX :** MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC :** MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC :** MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Alain RYLAUX * **NIZAS :** M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET :** M. Robert PEREZ * **POMEROLS :** M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES :** MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY :** MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS :** MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN :** MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT :** M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE :** M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE :** M. Edgar SICARD * **NIZAS :** M. Guy MILLAT * **PEZENAS :** M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET :** M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS :** M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Roger FAGES, Conseiller délégué chargé de l'emploi et de l'insertion

Monsieur le Conseiller délégué rappelle qu'en date du 11 mars 2003, le Conseil communautaire a délibéré favorablement afin de créer et implanter sur le territoire de la Communauté d'agglomération une Maison du Travail Saisonnier (MTS).

Le service, rendu opérationnel en juin 2003, occupe les locaux de la Mairie annexe du Cap d'Agde. La MTS a conduit un grand nombre d'opérations notamment :

- dans la sensibilisation des employeurs et travailleurs saisonniers au respect de la réglementation,
- à la prise en compte des risques sanitaires,
- la mise en place de manifestations de type forum dans le domaine de l'emploi,
- ou encore le recensement de logements à destination des travailleurs saisonniers.

Il précise qu'afin de pérenniser ce projet tant en raison de la reconnaissance par les partenaires présents que de celle du public accueilli, il convient d'approuver le Budget prévisionnel 2011 et de solliciter auprès des divers partenaires institutionnels leur contribution financière, suite au programme d'actions sur :

- le logement des saisonniers,
- l'organisation du «Forum de l'emploi et de la formation» prévu le 9 septembre 2011,
- la conduite d'une action dans le domaine de la prévention des risques professionnels à travers le support d'une «Bande dessinée»,
- la réflexion sur l'annualisation du temps de travail des travailleurs saisonniers pour faire face à la réforme sur l'indemnisation par le Pôle Emploi des travailleurs saisonniers à l'issue d'un contrat,
- la sensibilisation aux parcours de formation en amont de la saison.

Les membres du Conseil communautaire sont amenés à autoriser le Président à solliciter une aide financière sur un Budget de fonctionnement pour 2011 estimé à 89 200 € selon le plan de financement suivant :

- la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi LR) anciennement DDTEFP pour un montant de..... 50 000 €
- le Conseil Général pour un montant de..... 10 000 €
- la participation de la CAHM pour un montant de..... 39 200 €

Monsieur le Rapporteur invite les membres du Conseil communautaire à se prononcer d'une part, sur l'approbation du Budget prévisionnel 2011 et d'autoriser monsieur le Président à solliciter les subventions correspondantes selon le plan de financement préétabli.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Rapporteur,
Vu l'avis du Comité de pilotage de la MTS en date du 5 novembre 2010,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** le Budget Prévisionnel 2011 de la Maison du Travail Saisonnier joint en annexe de la délibération ;
- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que sus-exposé ;
- **DE SOLLICITER** toutes les aides possibles de la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi L.-R, anciennement DDTEFP et du Conseil Général ;
- **D'AUTORISER** monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits


Le Président,
Gilles D'ETTORE

Maison du Travail Saisonnier (MTS)

Dépenses directes

BUDGET PREVISIONNEL 2011

DEPENSES	Montants	RECETTES	Montants
Section fonctionnement	Prév.	Section fonctionnement	Prév.
011 CH. A CARACTERE GENERAL	42 100,00	70 Rémunération des services :	0,00
Achats :	600,00		
Fournitures et matière d'oeuvre	600,00		
Eau Gaz Electricité			
Services externes :	7 500,00		
sous traitance générale		74 Dotations et participations	89 200,00
formation des salariés	1 500,00	1- Financements privés	0,00
location locaux	3 000,00	entreprise	
travaux d'entretien et de réparation		organisme collecteur	
investissement matériel	1 000,00	Autre : confédération syndicales	
documentation – abonnement		Maison de l'Emploi	
études et recherches	2 000,00	2- Financement publics	89 200,00
divers : location matériels		a- Etat	50 000,00
Autres services externes :	23 500,00	DDTEFP (formation)	
honoraires – rému. d'intermédiaires		DRTEFP-CPER	50 000,00
rémunération partenaires sociaux	9 000,00	DDTEFP (rému.)	
publicité – communication	8 000,00	DDTEFP (action spécifique)	
frais de déplacement salariés	1 500,00	DRTEFP (Dialogue social)	
missions et réceptions	4 000,00	b- Collectivités territoriales	0,00
frais postaux – téléphone	1 000,00	Conseil général	0,00
autres : péage autoroute		Conseil régional	
Impôts et taxes :	10 500,00	c- Etablissement public	39 200,00
taxes sur salaires	10 500,00	CAHM	39 200,00
autres impôts et taxes		3- Fonds Européens	0,00
012 CH. DE PERSONNEL ET ASS.	47 100,00	FEDER	
Frais de personnel :	47 100,00	FSE	
salaire chargé agent d'accueil MTS	25 300,00	FEOGA	
salaire chargé Coordonateur PTS	10 000,00		
Renfort MTS/SEFI	11 800,00	4-Autre (préciser)	
		76 Produits financiers	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	77 Produits exceptionnels	0,00
		78 Reprise sur amort. et prov.	0,00
66 Charges financières	0,00	79 Transfert de charges	0,00
intérêts des emprunts			
autres charges financières			
67 Charges exceptinonelles	0,00		
68 Dot. Aux amort. et provisions			
023 Virement à la section investiss.	0,00		
TOTAL	89 200,00	TOTAL	89 200,00



Communauté d'Agglomération

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION "HERAULT MEDITERRANEE"

SEANCE DU LUNDI 18 AVRIL 2011

République Française

Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'Hérault

Arrondissement de Béziers

L'an deux mille onze

et le lundi dix-huit avril à dix-huit heures

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire, à **AGDE - Hôtel de ville (salle du Conseil Municipal)** sous la présidence de **monsieur Gilles D'ETTORE**, Président.

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil : 47

En exercice : 47

Qui ont pris part à la
délibération : 42

Date de convocation :
lundi 11 avril 2011

Affichage effectué le :

29 AVR. 2011

Retrait affichage effectué le :

OBJET :

Détermination du lieu de la
prochaine séance

N° 000417

Question n°30 à l'OJ

Réf. : PHD/cm

**Transmis à la
Sous Préfecture :**

29 AVR. 2011

Contrôle de légalité :

- 2 MAI 2011

Bureau des Politiques
Publiques

**Retour du contrôle de
légalité :**

4 - MAI 2011

Présents :

ADISSAN : M. Philippe HUPPE * **AGDE** : MM. Gilles D'ETTORE, Sébastien FREY, Mmes Christine ANTOINE, Véronique SALGAS, MM. Christian THERON, Gérard MILLAT, Mme Marie-Hélène MATTIA, M. Richard DRUILLE, Mme Marion MAERTEN, M. André TOBENA * **AUMES** : M. Jean-Marie AT * **BESSAN** : Mme Atika NEGRE, M. Stéphane PEPIN-BONET * **CASTELNAU DE GUERS** : M. Jean-Charles SERS * **CAUX** : MM. Jean MARTINEZ, Michel TRINQUIER * **FLORENSAC** : MM. Vincent GAUDY, Jean ROQUES, Pierre MARHUENDA * **MONTAGNAC** : MM. Roger FAGES, Jean-Michel BONNAFOUX, Jacques GARRIGA * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Alain RYBAUX * **NIZAS** : M. Jean-François CERVERA

PEZENAS : MM. Alain VOGEL-SINGER, Daniel GOUD, Patrice DREVET, Mme Edith FABRE * **PINET** : M. Robert PEREZ * **POMEROLS** : M. Robert GAIRAUD, Mme Rosine DOLZ * **PORTIRAGNES** : MM. Claude EXPOSITO, Gérard PEREZ, Jean-Louis BISQUERT * **SAIN'T THIBERY** : MM. Guy AMIEL, Jean AUGÉ * **VIAS** : MM. Richard MONEDERO, Mmes Josiane BUCHACA, Nelly PUIG, MM. Jean-Louis JOVIADO, Patrick HOULES.

Absents Excusés :

AGDE : M. Thierry NADAL * **BESSAN** : MM. Robert RALUY, Patrick FEDERICI * **CAZOULS D'HERAULT** : M. Henry SANCHEZ * **LEZIGNAN LA CEBE** : M. Jean-Noël LANDRY * **NEZIGNAN L'EVEQUE** : M. Edgar SICARD * **NIZAS** : M. Guy MILLAT * **PEZENAS** : M. Ansiau REVALOR, Mme Angéla RODRIGUES * **PINET** : M. Gérard BARRAU * **ST PONS DE MAUCHIENS** : M. Jean-Pierre SOULIER.

Secrétaire de Séance : M. Stéphane PEPIN-BONET

Rapporteur : Gilles D'ETTORE, Président de la CAHM

Monsieur le Président rappelle que, conformément à l'article L 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), l'organe délibérant d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal se réunit au siège dudit établissement ou dans un lieu choisi par celui-ci.

Par conséquent, il expose que si les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée souhaitent se réunir en dehors de la commune de Saint-Thibéry, siège social de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, ils doivent déterminer le lieu où se tiendra la *quatrième séance* du Conseil communautaire de l'exercice 2011.

L'Assemblée délibérante est invitée à délibérer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,*

DECIDE A L'UNANIMITE

- **DE FIXER** sur la commune de MONTAGNAC le lieu de la *quatrième séance* du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de l'exercice 2011.

Fait et délibéré à AGDE les jour, mois et an susdits

Le Président,
Gilles D'ETTORE

